

PASSERELLES

Analyses et informations sur le commerce et le développement durable en Afrique

VOLUME 16, NUMÉRO 4 – JUILLET 2015



La question de l'aide pour le commerce sous la loupe

FACILITATION DES ÉCHANGES

Quel rôle pour l'aide pour le commerce dans la facilitation des échanges en Afrique ?

TRANSFORMATION STRUCTURELLE

L'aide pour le commerce a-t-elle favorisé la transformation structurelle africaine ?

CHINE

En quoi l'aide chinoise pour le commerce est-elle si particulière ?



International Centre for Trade
and Sustainable Development



PASSERELLES

VOLUME 16, NUMÉRO 4 – JUILLET 2015

PASSERELLES

Revue africaine sur le commerce et le développement durable en Afrique

PUBLIÉ PAR

ICTSD

Centre International pour le Commerce et le Développement Durable

Genève, Suisse

www.ictsd.org

PUBLIEUR

Ricardo Meléndez-Ortiz

RÉDACTEUR EN CHEF

Andrew Crosby

ÉDITEUR

Tristan Irschlinger

SOUTIEN ADDITIONNEL

Andrew Aziz, Kiranne Guddoy

ENDA Cacid

Dakar, Senegal

www.endacacid.org

RÉDACTEUR EN CHEF

Cheikh Tidiane Dieye

ÉDITEUR

Alexandre Gomis

DESIGN

Flarvet

MONTAGE

Oleg Smerdov

PASSERELLES reçoit vos commentaires et prend en considération toute proposition d'article. Nos lignes directrices sont disponibles sur demande. Contactez-nous via passerelles@ictsd.ch ou passerelles@endacacid.org

FACILITATION DES ÉCHANGES

- 4 **L'aide pour le commerce peut-elle contribuer à la facilitation du commerce des pays africains ?**

Mamadou Sarr

TRANSFORMATION STRUCTURELLE

- 6 **L'aide pour le commerce a-t-elle favorisé la transformation structurelle des économies africaines ?**

L. Alan Winters et Xavier Cirera

CHINE

- 10 **Aide chinoise pour le commerce : en quoi est-elle si particulière ?**

Masato Hayashikawa

MAROC

- 14 **Aide pour le commerce et renforcement des capacités : zoom sur l'expérience marocaine**

Azzedine Ghoufrane et Nabil Boubrahimi

LE DERNIER MOT

- 17 **Leurres et lueurs de l'aide pour le commerce**

Cheikh Tidiane Dieye

ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE TRIPARTITE

- 19 **La plus grande zone de libre-échange d'Afrique est née**

AFRIQUE

- 21 **Renforcer le commerce africain : réflexions lors du Forum économique mondial sur l'Afrique**

- 23 **Salle de presse**

- 24 **Publications et ressources**

La question de l'aide pour le commerce sous la loupe



C'est aujourd'hui que s'entame au Centre William Rappart, siège de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le cinquième Examen global de l'Aide pour le commerce. Presque 10 ans après le lancement de l'initiative Aide pour le commerce, lors de la conférence ministérielle de Hong Kong en 2005, les financements en la matière se sont fortement accrus. De 19 milliards de dollars EU en 1995, ces derniers sont passés à 23 milliards en 2005, puis à 41.7 milliards en 2011. Selon les données du CAD de l'OCDE, les montants octroyés s'approcheraient de 55 milliards de dollars pour l'année 2013. Néanmoins, malgré ces sommes considérables, l'efficacité de ce type d'aide continue de faire débat, et de nombreuses questions restent en suspens. C'est donc sur certains de ces aspects encore mal compris, ou peu explorés, que ce numéro de Passerelles se propose de se pencher.

Dans le premier article de ce numéro, Mamadou Sarr saisit l'occasion de cet examen pour analyser dans quelle mesure l'aide pour le commerce peut contribuer à la facilitation des échanges sur le continent africain. On entre ainsi au cœur du thème de cette année : « Réduire les coûts du commerce pour une croissance durable et inclusive ». Dans l'optique de la mise en œuvre de l'accord sur la facilitation des échanges, le sujet est d'une grande actualité.

À l'heure où la communauté internationale s'active en vue de l'adoption des objectifs du développement durable pour l'après-2015, l'impact de l'aide pour le commerce sur le développement est au centre des discussions. Et comme le soulignait notre [numéro de mai](#), le développement économique en Afrique devra passer par une véritable transformation structurelle des économies du continent. Dans cette perspective, l'aide pour le commerce a-t-elle permis aux économies africaines d'amorcer un réel changement structurel ? L'article de L. Alan Winters et Xavier Cirera souligne certaines tendances encourageantes dans l'évolution des échanges des pays d'Afrique subsaharienne. Toutefois, les auteurs estiment qu'il est impossible d'attribuer ces changements à l'aide pour le commerce avec certitude.

Que ce soit dans la sphère politique ou dans la littérature académique, l'engagement croissant de la Chine sur le continent africain est également un sujet qui éveille l'intérêt et suscite des interrogations. Le domaine de l'aide pour le commerce n'y échappe pas. Après avoir souligné les caractéristiques propres à l'aide chinoise, l'article de Masato Hayashikawa esquisse des pistes de collaboration avec l'OCDE dans ce domaine.

Enfin, ce numéro contient également une étude de cas spécifique. Dans cette contribution, Azzedine Ghoufrane et Nabil Boubrahimi s'intéressent à la manière dont le Maroc a tenté de s'approprier l'initiative Aide pour le commerce au niveau national.

Continuez à suivre l'actualité sur le commerce et le développement durable en Afrique sur le site web de Passerelles : www.ictsd.org/passerelles ou www.endacacid.org/passerelles. Vous pouvez désormais aussi nous suivre sur [Facebook](#) et [Twitter](#) !

L'équipe de Passerelles

FACILITATION DES ÉCHANGES

L'aide pour le commerce peut-elle contribuer à la facilitation du commerce des pays africains ?

Mamadou Sarr

Quel rôle peut jouer l'aide pour le commerce dans la facilitation des échanges sur le continent africain ?

L'initiative Aide pour le Commerce, lancée en 2005 à l'occasion de la sixième conférence ministérielle de l'OMC (Hong Kong), vise à mobiliser une aide internationale spécifique, destinée à soutenir l'intégration des pays en développement (PED) et des pays les moins avancés (PMA) dans le commerce international. Elle devrait contribuer à régler certains problèmes structurels qui entravent l'intégration des PED et des PMA au système commercial multilatéral, tels que l'insuffisance des infrastructures ou la complexité des procédures douanières et commerciales, entre autres. Le cinquième Examen global de l'Aide pour le commerce sera l'occasion de se pencher sur le thème « réduire les coûts du commerce pour une croissance durable et inclusive ». La rencontre devrait mettre l'accent sur la manière dont l'aide pour le commerce, à travers la réduction des coûts des échanges, peut offrir de nouvelles possibilités de développement et contribuer à une croissance durable et inclusive dans PED et les PMA.

En particulier, le concept d'aide pour le commerce soulève deux questions fondamentales, que les participants du cinquième examen global seront appelés à examiner. Premièrement, comment promouvoir au mieux les activités entreprises par les PED africains et leurs partenaires de développement en vue de réduire les coûts des transactions commerciales, et ce à la lumière de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges ? Deuxièmement, comment les PED et les PMA peuvent bénéficier d'une coopération plus forte dans les domaines des infrastructures et de l'énergie ?

L'aide pour le commerce apporte aussi son concours à l'aide publique au développement, sous forme d'une assistance technique dans les cinq catégories d'activités liées au commerce ou de renforcement des capacités (politique et réglementations commerciales, développement du commerce, infrastructures liées au commerce, capacité de production, aide à l'ajustement). Pour être efficaces, des politiques bien conçues doivent s'appuyer sur des fondations solides, d'où l'importance des études diagnostiques de l'intégration du commerce et des stratégies et plans de développement.

Contraintes à la facilitation du commerce en Afrique

Les pays africains disposent sans conteste du potentiel pour devenir des acteurs déterminants du commerce mondial, puisqu'ils sont dotés d'immenses ressources naturelles. Cependant, l'importance des coûts des échanges pour les entreprises africaines constitue un obstacle de fait à leur pleine participation dans le commerce mondial, notamment par le biais des chaînes des valeurs mondiales. En plus des problèmes économiques et institutionnels, et des barrières physiques générant des coûts commerciaux exorbitants, l'infrastructure matérielle est déficiente. La faiblesse des infrastructures routières – avec des goulots d'étranglement tous les 25 km – et des infrastructures ferroviaires inter-États, ainsi que le déficit de vols régionaux, sont des facteurs qui entravent les échanges intra-africains. Pour réduire les coûts commerciaux, par l'assistance technique liée au commerce et au renforcement des capacités, et accroître la performance commerciale de l'Afrique, la construction d'infrastructures liées au commerce est vitale.

Élément bien établi de l'aide pour le commerce, la coopération Sud-Sud pourrait également apporter une réponse aux préoccupations des pays africains en matière de développement

L'initiative Aide pour le commerce

Lancée en 2005 et pilotée par l'OMC, l'initiative de l'Aide pour le commerce vise à mobiliser des ressources pour remédier aux contraintes liées au commerce identifiées par les pays en développement et les pays les moins avancés.



Mamadou Sarr

Chef du Bureau économique de l'Ambassade du Sénégal à Beijing (Chine). Il a été auparavant Coordinateur national du Programme Cadre Intégré Renforcé au Sénégal.

et de modernisation des infrastructures. À cet égard, il est important de saluer l'initiative chinoise visant à renforcer et approfondir la coopération avec l'Afrique dans le domaine des infrastructures, notamment dans le développement des réseaux de chemin de fer à grande vitesse. Un signal fort a été donné par la signature à Nairobi, le 11 mai 2014, d'un accord pour la construction d'un axe ferroviaire devant relier le port kenyan de Mombassa à Nairobi, et ensuite au reste de l'Afrique de l'Est, en passant par l'Ouganda et le Rwanda pour finalement mener au Soudan du Sud.

Faire de l'aide pour le commerce un instrument de facilitation des échanges

Le commerce mondial est dominé par l'offre de grands blocs économiques, notamment l'Amérique du Nord, l'Union Européenne, et les pays asiatiques tels que la Chine, l'Inde, la Corée du Sud, etc. Ces pays ont très tôt admis l'importance du commerce en tant que moteur de la croissance économique et du développement, comme en attestent les politiques axées sur la promotion des exportations et des investissements qu'ils mènent depuis des décennies. Contrairement à ces pays, beaucoup de PMA ne soulignent pas le rôle moteur du commerce dans leurs plans et stratégies de développement. Il faut noter la place souvent secondaire octroyée au commerce par les institutions et acteurs concernés dans nombre de pays en développement. Or, il convient d'avoir une vision plus large du commerce comme instrument de développement, et d'assurer une véritable intégration du commerce dans la stratégie de développement du pays. Pour ce faire, un véritable plan d'intégration du commerce est nécessaire.

Une fois le commerce intégré dans les plans et stratégies nationaux de développement, l'appropriation par les pays en développement et les pays les moins avancés est une condition clé du succès de l'initiative Aide pour le commerce. Les besoins en matière de renforcement des capacités liées au commerce ne doivent pas seulement être identifiés dans les plans et stratégies nationaux de développement, mais également gérés de manière efficace sur le plan opérationnel. À cet effet, il faut que s'instaure un dialogue efficace entre le gouvernement dans son ensemble et les parties prenantes, en vue de formuler une politique en matière de commerce et de développement qui exploite les synergies, et qui atténue autant que possible les incohérences entre le programme de développement du commerce et les autres politiques économiques et sociales.

Il faut orienter l'aide vers des programmes visant à stimuler la facilitation des échanges, le commerce international, l'investissement et la croissance économique, notamment dans les domaines des infrastructures et de l'énergie, mais pas uniquement. Pour que l'Afrique puisse parvenir à un niveau de participation au commerce mondial comparable à celui des autres régions en développement, les principaux partenaires techniques et financiers qui soutiennent l'initiative Aide pour le commerce doivent renforcer leur soutien pour les programmes et projets régionaux, sous-régionaux et transfrontaliers, en collaborant avec la commission de l'Union Africaine (UA) et les Communautés économiques régionales (CER). Les pays en développement africains et leurs partenaires de développement doivent appuyer l'UA dans la mise en place d'une stratégie d'aide pour le commerce, afin de renforcer la coopération sud-sud dans le domaine du commerce et de la facilitation des échanges. Il est également important d'encourager les stratégies de coopération entre CER axées sur le développement d'infrastructures aéroportuaires, routières et ferroviaires, en vue d'une plus grande mobilité des biens, des services et des personnes.

En définitive, les partenaires du développement doivent coopérer sur la base d'un cadre bien défini, comprenant des principes directeurs clairs et une plate-forme de coopération, et qui s'articule autour des cinq principaux domaines de l'aide pour le commerce. Les pays en développement de l'Afrique et leurs partenaires de développement doivent également veiller à une coordination plus efficace, au niveau national voire régional, des nombreux mécanismes d'aide au développement, et plus particulièrement des activités d'assistance technique liée au commerce. Le cinquième Examen global de l'Aide pour le commerce devrait contribuer à l'effort de développement du commerce des PED et des PMA, en vue de faire en sorte que ces pays puissent tirer davantage parti du commerce pour relever le niveau de vie de leur population, améliorer la santé et l'éducation, protéger l'environnement, réduire la pauvreté et assurer leur développement.

TRANSFORMATION STRUCTURELLE

L'aide pour le commerce a-t-elle favorisé la transformation structurelle des économies africaines ?

L. Alan Winters, Xavier Cirera

L'aide pour le commerce a-t-elle aidé les économies africaines à se transformer structurellement ? Bien que certaines évolutions positives soient perceptibles, il est impossible de les attribuer aux flux d'aide avec certitude.

Le volume de l'aide pour le commerce a été multiplié par plus de 10 au cours des vingt dernières années, dans le but d'accélérer le développement économique des pays en développement. Le changement structurel constitue un élément nécessaire, si non le mécanisme central, du développement. Nous nous sommes donc posé la question suivante : l'aide pour le commerce a-t-elle favorisé la transformation structurelle des économies africaines ? Et voici notre conclusion : d'après ce que nous pouvons voir, hélas non.

Le changement structurel implique une réaffectation de l'emploi des secteurs « traditionnels » faiblement productifs, tels que l'agriculture, aux secteurs « modernes » à forte productivité, comme l'industrie manufacturière et les services commercialisables. Cette réaffectation accroît la productivité moyenne du travail et donc les revenus moyens. Le commerce international joue un rôle clé dans ce processus, car il permet aux pays de transformer leurs structures de production en s'orientant vers des produits basés sur leurs avantages comparatifs, et ce sans avoir à procéder à un changement équivalent dans la consommation (comme cela serait nécessaire s'il n'y avait pas de commerce). Les exportations de nombreux pays d'Afrique subsaharienne sont concentrées dans les minéraux ; l'exploitation minière est une activité à forte productivité, mais elle emploie généralement très peu de personnes. Comme les exportations de minerais tendent à décourager les autres exportations, en provoquant une appréciation du taux de change, une focalisation sur l'exploitation minière a tendance à réduire la productivité moyenne d'une économie et à décourager le changement structurel positif.

Les exportations africaines se sont fortement accrues depuis l'avènement de l'aide pour le commerce. Cependant, il y a une différence entre corrélation et causalité.

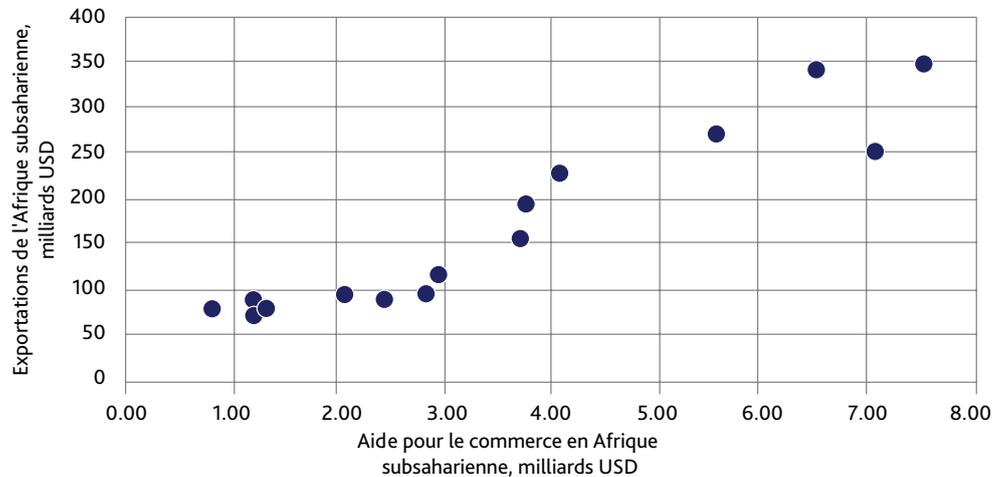
L'aide pour le commerce est une aide au développement qui vise spécifiquement à assurer de meilleures conditions pour le commerce international – par exemple, en améliorant les infrastructures et la politique commerciale, ou en aidant les producteurs à répondre aux normes d'exportation. Si elle est efficace, on s'attend à ce qu'elle encourage un changement structurel accroissant les revenus. En raison de l'insuffisance des données dont nous disposons sur la productivité du travail et la composition sectorielle de l'emploi, nous avons adopté une stratégie de recherche en deux parties : d'une part, nous nous sommes demandé si l'aide pour le commerce affectait les coûts du commerce international pour l'Afrique subsaharienne ainsi que ses volumes d'échanges, et d'autre part, si elle était associée à un changement structurel en matière emploi. Assurément, les exportations africaines se sont fortement accrues depuis l'avènement de l'aide pour le commerce (voir figure 1). Cependant, il y a une différence entre corrélation et causalité.

7.5 milliards USD

Selon les données du CAD de l'OCDE, les pays d'Afrique subsaharienne ont reçu 7.5 milliards de dollars américain d'aide pour le commerce en 2010.

C'est pourquoi nous avons tenté d'aller au-delà de ces données pour nous demander si l'aide pour le commerce a effectivement entraîné cet essor des exportations.

Figure 1: Corrélation, mais pas causalité



Évolution du commerce de l'Afrique subsaharienne 1995-2010

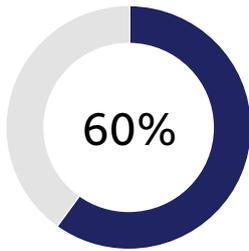
La structure des échanges a changé, souvent pour le meilleur

Selon les données du CAD de l'OCDE, les déboursements d'aide pour le commerce en faveur des pays d'Afrique subsaharienne ont substantiellement augmenté, passant de 0,78 milliard de dollars US en 1995 à 7,5 milliards de dollars en 2010. Les flux se sont fortement accrus pour presque tous les pays africains, le principal bénéficiaire étant l'Éthiopie, qui a absorbé près de 9 pourcent des flux vers la région. Si l'on décompose l'aide par secteur, près de 60 pourcent se sont concentrés sur le transport et le stockage (35 pourcent, dont 27 pourcent pour le transport routier exclusivement) ainsi que l'agriculture (24 pourcent), suivis de l'énergie (13 pourcent) et du secteur financier (6 pourcent).

Dans un premier exercice descriptif, nous avons examiné la structure des exportations des pays d'Afrique subsaharienne durant les périodes 1995-2000 et 2005-2010, tout en la désagrégeant en trois larges secteurs : agriculture, industrie extractive et industrie manufacturière. Dans 15 des 44 pays, le secteur le plus large a évolué entre ces deux périodes, passant de l'agriculture à l'industrie dans 9 de ces pays, quoique souvent de manière très mesurée. Cependant, les plus grands changements ont été observés dans les pays où des découvertes majeures de ressources ont été effectuées au cours de cette période, ce qui a poussé les exportations des industries extractives au premier rang.

Dans un second temps, nous avons examiné les exportations ventilées selon les près de cinq mille produits distingués dans la classification du Système harmonisé. Nous nous sommes demandé si les changements intervenus dans la structure des échanges à ce niveau avaient tendance à renforcer ou à affaiblir l'avantage comparatif des pays d'Afrique subsaharienne. En mesurant l'avantage comparatif à l'aide de l'avantage comparatif révélé (ACR) de Balassa (ACR – le ratio entre la part d'un produit dans les exportations d'un pays et la part de ce produit dans les exportations mondiales, de sorte qu'une valeur excédant 1 indique un avantage comparatif), un résultat très net est ressorti. Dans tous les pays sauf un, les produits pour lesquels le pays avait un avantage comparatif révélé en 1995-2000 ont plus souvent affiché des baisses que des hausses de l'ACR en 2005-2010. Ceci pourrait suggérer qu'en moyenne, les pays d'Afrique subsaharienne se sont détournés des produits traditionnellement exportés, précisément le genre de diversification des exportations que l'aide pour le commerce espère réaliser.

Malheureusement, il nous est impossible d'attribuer ces changements à l'aide pour le commerce avec certitude. Nous ne savons pas quels secteurs l'aide pour le commerce a affecté – les décideurs non plus, dans de nombreux cas, car l'aide pour le commerce



Ce sont près de 60 pourcent des flux d'aide pour le commerce vers l'Afrique subsaharienne qui sont destinés aux secteurs des transports et du stockage (35 pourcent), ainsi que de l'agriculture (24 pourcent).

a servi à effectuer des changements dans les conditions affectant tous les produits. En conséquence, tout ce dont nous disposons, c'est la constatation qu'alors que l'aide pour le commerce s'accroissait, les courants d'échanges se sont diversifiés ; ceci ne prouve aucun lien de causalité.

Impact de l'aide pour le commerce sur les flux et les coûts commerciaux

Les flux d'aide pour le commerce ne semblent pas expliquer les changements dans les coûts et les flux commerciaux

L'aide pour le commerce stimule le commerce international en réduisant les coûts des échanges. En partant d'un certain nombre d'hypothèses, on peut déduire directement ces coûts à partir des échanges réels : on commence par déterminer quel serait le niveau des échanges entre chaque paire de pays si les coûts des échanges étaient nuls, puis on se demande quels coûts devraient être imposés pour que le volume des échanges passe du niveau prévu au niveau effectivement observé. C'est ce que nous avons fait, et n'avons rien trouvé qui indique que la modification des coûts des échanges au cours de la période 1995-2010, trouvée à l'aide de cette méthode, soit liée à l'aide pour le commerce.

Dans une approche plus directe, nous avons également utilisé des données sur (a) le temps nécessaire à l'exportation et l'importation de biens pour chaque pays d'Afrique subsaharienne, et (b) le coût pour exporter un container de 20 pieds depuis chacun des pays. Les flux d'aide pour le commerce mesurés n'ont pratiquement aucune valeur explicative quant à l'évolution d'une quelconque de ces mesures des coûts commerciaux. La seule exception est l'indication que l'aide pour le commerce consacrée au développement de politiques pourrait aider à réduire le temps nécessaire pour le passage en douane.

Les flux d'aide pour le commerce ne semblent pas expliquer les changements dans les coûts et les flux commerciaux, et n'ont pas d'impact perceptible sur la structure de la population active.

Nous avons également recherché les effets de l'aide pour le commerce directement dans les données du commerce international. Nous nous sommes posé la question de savoir si l'évolution des exportations et des importations des pays d'Afrique subsaharienne était liée à l'aide pour le commerce reçue par ces pays. Là encore, il semble que l'aide n'ait pas joué un rôle significatif ayant influencé les niveaux d'échanges – que ce soit d'un point de vue agrégé ou bilatéral – sur la période 1995-2010.

... et n'ont pas d'impact perceptible sur la structure de la population active

Finalement, nous nous sommes demandé si la répartition de la main-d'œuvre au sein des pays, entre l'agriculture et le secteur non-agricole, pouvait être liée à l'aide pour le commerce. Nous avons calculé les parts de la force de travail en tant que moyennes sur des périodes successives de 3 ans entre 1995 et 2010 – bien que comme nous l'avons expliqué dans Cirera et Winters (2014), obtenir des données aussi simples a requis des hypothèses héroïques. De façon peut-être prévisible, au vu de ce qui précède, nous n'avons également constaté aucune relation entre les flux d'aide pour le commerce et l'affectation de la population active dans les pays d'Afrique subsaharienne.

Conclusion

Il serait facile, au vu de ces résultats, de conclure que l'aide pour le commerce n'a eu aucun effet sur le changement structurel, ou même sur le commerce international, et donc qu'elle n'a servi à rien. Si notre analyse remet manifestement en cause l'assertion simpliste selon laquelle 'bien sûr, investir dans la réduction des coûts de commerce doit être bénéfique', il serait prématuré de conclure que l'aide pour le commerce n'a eu aucune retombée positive.

Tout d'abord, les défis rencontrés dans l'élaboration des données nécessaires pour procéder à ces analyses sont considérables, en particulier dans la quantification de l'aide pour le commerce elle-même. Ce sont les bailleurs de fonds qui attachent le qualificatif d'« aide pour le commerce » à certains flux, et non les bénéficiaires, alors que ces derniers pourraient le faire à la lumière de l'affectation réelle des fonds reçus.

Ensuite, les différents pays sont très hétérogènes en termes de commerce, d'avantage comparatif et de changement structurel. Notre recherche d'effets généraux se heurte donc à une pléthore de facteurs et de circonstances spécifiques à chaque pays ; l'incapacité à parvenir à de tels résultats reflète peut-être simplement la faiblesse de nos tests plutôt que l'absence d'effet. Il est possible, par exemple, que si une certaine forme d'aide pour le commerce a diversifié le commerce international, la hausse des prix des produits de base ait contrebalancé son impact potentiellement positif sur la structure économique.

Nous avons besoin de meilleures données et de plus d'analyses, afin d'obtenir des réponses plus définitives sur l'efficacité de l'aide pour le commerce.

Enfin, le changement structurel n'est pas un objectif explicite de l'aide pour le commerce. En effet, les décideurs et les bailleurs voulant absolument éviter d'être perçus comme faisant des erreurs, il est fort possible que l'aide pour le commerce soit consacrée à assister des exportateurs déjà bien établis – ainsi la structure existante du commerce et de la production – plutôt qu'à en soutenir de nouveaux. Un tel résultat est renforcé par le pouvoir politique des exportateurs existants, qui font pression pour que l'aide pour le commerce soit consacrée à des affectations dont ils bénéficient.

À partir de cette recherche, nous pouvons formuler deux recommandations. En premier lieu, nous avons besoin de meilleures données et de plus d'analyses, afin d'obtenir des réponses plus définitives sur l'efficacité de l'aide pour le commerce. En particulier, de meilleures évaluations d'impact sont nécessaires là où des interventions spécifiques et ciblées bénéficient d'une aide. En second lieu, si nous estimons que l'aide pour le commerce devrait être orientée vers le changement structurel, les programmes devraient être choisis et gérés avec cet objectif à l'esprit. Cependant, même si les gouvernements ayant le développement à cœur devraient accorder davantage de place au changement structurel, l'aide pour le commerce n'est pas nécessairement l'outil idéal pour ce faire. La réduction de certaines frictions sur les paniers actuels d'exportation et d'importation des pays peut également s'avérer d'une grande utilité.

Cet article est initialement paru dans *Bridges Africa*, et se base sur le document suivant : X. Cirera et L. A. Winters (2014), *Aid for Trade and Structural Transformation in Sub-Saharan Africa*, Commonwealth Trade Policy Discussion Papers, N° 2015/01, Londres, Secrétariat du Commonwealth.



Xavier Cirera
Économiste au sein du pôle
Commerce et compétitivité des
nouvelles Pratiques mondiales de
la Banque mondiale



L. Alan Winters
Professeur d'Économie à
l'Université du Sussex.

CHINE

Aide chinoise pour le commerce : en quoi est-elle si particulière ?

Masato Hayashikawa

La Chine est devenue un acteur majeur de l'offre d'aide pour le commerce. Qu'est-ce qui rend l'approche chinoise particulière et quels sont les potentiels axes de collaboration avec l'OCDE ?

Le commerce et l'investissement constituent deux axes centraux de l'engagement économique de la Chine vis-à-vis des pays en développement. Le pays est devenu un pourvoyeur important d'aide extérieure, à travers la coopération Sud-Sud qu'il déploie en Asie, en Amérique latine et particulièrement en Afrique. Dans de nombreux pays les moins avancés (PMA), la Chine est à présent la source principale d'aide, de commerce et d'investissement. Cependant, les divers instruments indiqués comme faisant partie du programme d'aide extérieure de la Chine ne remplissent pas tous les critères applicables pour être qualifiés d'aide publique au développement (APD) – telle que définie par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Collaborer avec la Chine, afin de contribuer aux efforts internationaux visant à améliorer l'efficacité du développement et à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), a été une préoccupation pour les membres du Comité de l'aide au développement (CAD) de l'OCDE. L'acceptation par la Chine des principes, des engagements et des actions énoncés dans le Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement, en tant que référence en matière de coopération Sud-Sud, est donc une avancée réjouissante, bien qu'opérée sur une base volontaire uniquement. Ce partenariat mondial, lancé en décembre 2011, sert de base à la promotion d'un engagement plus fort entre la Chine et les membres du CAD dans la mise en œuvre d'une coopération au développement accrue et améliorée, y compris en matière d'aide pour le commerce. En effet, le nouveau livre blanc sur l'aide extérieure de la Chine, publié en 2014, montre qu'une part significative des activités d'aide chinoises implique un renforcement, direct ou indirect, des capacités commerciales des pays bénéficiaires.

Les caractéristiques de l'aide chinoise pour le commerce

Selon le livre blanc de 2014, la Chine estime son aide extérieure à près de 14,4 milliards de dollars EU pour la période 2010-2012. Près de la moitié de cette aide s'est portée sur les secteurs relatifs au développement économique. La stratégie de développement de la Chine est, en général, plus intégrée en termes de commerce et d'investissement. En effet, par rapport aux pratiques des membres du CAD qui sont soumis à certaines disciplines relatives à l'aide, la distinction entre l'aide, le commerce et l'investissement est souvent floue. L'aide de la Chine est souvent fournie dans le cadre d'un paquet plus large d'investissements et d'accords commerciaux, associée à des prêts non-concessionnels et à des crédits d'exportation beaucoup plus vastes. Néanmoins, une part significative des activités d'aide de la Chine – en particulier dans le transport, l'énergie et les télécommunications – semble relever de l'aide pour le commerce.

L'aide liée au commerce fait depuis longtemps partie intégrante du programme d'aide de la Chine, et elle s'est accrue de manière significative depuis la Conférence ministérielle de l'OMC de 2005, à Hong Kong – voir "La Chine et l'aide pour le commerce" (MOFCOM, 2013). S'il n'existe pas de chiffres officiels pour l'aide chinoise pour le commerce, l'OCDE estime qu'entre 2006 et 2011, la Chine a déboursé en moyenne 743 millions de dollars EU par an au titre de l'aide pour le commerce. Lors du quatrième Examen global de l'aide pour le commerce de l'OMC, en 2013, la Chine a souligné son engagement à accroître ses investissements à l'étranger au cours des cinq prochaines années, ce qui créerait des

14.4 milliards USD

Selon le livre blanc de 2014, la Chine estime son aide extérieure à près de 14,4 milliards de dollars EU pour la période 2010-2012.

opportunités pour d'autres pays en développement et PMA en termes de réduction de la pauvreté et d'emploi.

Selon une étude menée par l'OCDE et l'OMC, l'aide liée au commerce de la Chine comprend trois éléments : 1) l'accès au marché en franchise de droits et sans contingents pour les produits en provenance des PMA ; 2) des projets d'infrastructures de grande ampleur (routes, ponts, usines, etc.) ; et 3) des programmes de formation pour le renforcement des capacités et le partage des connaissances et expériences chinoises en matière de développement économique et commercial.

Les prêts concessionnels servent essentiellement à financer des projets qui peuvent être qualifiés comme relevant de l'aide pour le commerce – bien que le but primordial de ces prêts soit de fournir des capitaux aux exportations chinoises. Les prêts concessionnels sont une source croissante d'aide chinoise. Selon le livre blanc de 2014, la Chine a accordé près de 7,3 milliards de dollars EU en prêts concessionnels juste entre 2010 et 2012, soit 56 pourcent de l'aide extérieure totale.

L'OCDE estime qu'entre 2006 et 2011, la Chine a déboursé en moyenne 743 millions de dollars EU par an au titre de l'aide pour le commerce.

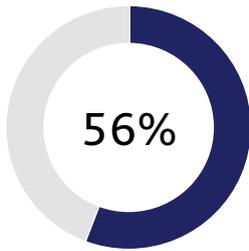
Les projets complets (c'est-à-dire achevés essentiellement par de la main-d'œuvre et des ingénieurs chinois et livrés comme produits finis aux pays bénéficiaires) représentent également une catégorie majeure dans l'aide accordée par la Chine. Ils sont financés soit par des subventions, soit par des prêts sans intérêt. Dès fin 2009, la Chine avait achevé plus de 2000 projets complets dans divers secteurs, tels que le transport, l'énergie, les télécommunications, l'agriculture et l'industrie. Entre 2010 et 2012, la Chine a achevé 580 projets de ce type dans plus de 80 pays. Bien que la Chine ne semble pas avoir une approche régionale spécifique de la coopération Sud-Sud, plus de la moitié de son aide extérieure a été axée sur l'Afrique, soulignant ainsi l'intérêt de Pékin à renforcer les liens économiques et commerciaux avec ce continent.

L'investissement direct de la Chine en Afrique connaît aussi une croissance rapide. Il est passé de 1,44 milliard de dollars EU en 2000 à 2,52 milliards de dollars en 2012 (PRC, 2013). Lors de la Conférence ministérielle du cinquième Forum sur la coopération Chine-Afrique, tenue en 2012 à Pékin, la Chine a accordé des prêts préférentiels d'un montant de 20 milliards de dollars EU à des pays africains, essentiellement pour la construction d'infrastructures, doublant ainsi le montant qu'elle avait accordé lors du Forum sur la coopération Chine-Afrique de 2009. À cet engagement s'est ajouté un autre montant de 10 milliards de dollars EU cette année. En 2012, la Chine a également établi, avec les pays africains, le partenariat de coopération en vue de la construction d'infrastructures transnationales et transrégionales, qui contribuera à accroître l'investissement des compagnies chinoises sur le continent.

Harmonisation de l'aide chinoise pour le commerce

L'aide pour le commerce vise à permettre aux pays en développement de recourir au commerce de manière plus efficace pour promouvoir la croissance et la réduction de la pauvreté. Elle est devenue partie intégrante de l'agenda plus large de l'efficacité de l'aide. Pour que l'aide pour le commerce soit efficace, plusieurs facteurs sont d'une importance particulière, comme l'appropriation par les pays, la coordination, l'alignement et l'harmonisation.

En pratique, ceci signifie que d'une part, les pays en développement sont tenus d'intégrer des objectifs commerciaux dans leurs stratégies de développement et de prendre en charge leur mise en œuvre. D'autre part, les partenaires extérieurs doivent aligner leur aide sur ces stratégies et ces priorités, ainsi que recourir aux systèmes locaux dans toute la



Les prêts concessionnels représentent 56 pourcent de l'aide extérieure chinoise.

mesure du possible. En outre, toutes les activités d'aide pour le commerce devraient être exécutées de manière harmonisée et transparente. L'harmonisation, en particulier, est un élément clé de l'agenda de l'efficacité de l'aide parce qu'elle garantit que les partenaires extérieurs coordonnent leurs efforts pour éviter le chevauchement du soutien, qui a tendance à faire baisser la productivité marginale de l'aide. Enfin, la gestion des résultats et la responsabilité vis-à-vis de ces derniers devraient garantir une fourniture efficace de l'aide pour le commerce.

Le cofinancement est souvent utilisé comme moyen de promouvoir l'harmonisation d'interventions extérieures multiples afin de surmonter un obstacle au développement commun. Les projets de corridors de transport régionaux et sous-régionaux (par exemple dans la sous-région du Grand Mékong en Asie du Sud-Est) sont de bons exemples, qui impliquent généralement des acteurs multiples spécialisés dans différents aspects mais travaillant ensemble à la réalisation d'un objectif global plus vaste. Dans leurs efforts en vue d'une meilleure harmonisation, un certain nombre de pays, dont la Chine, acheminent également des contributions d'aide pour le commerce à travers des programmes multilatéraux (le Cadre intégré renforcé) ou des fonds fiduciaires multi-donateurs (Fonds global d'affectation spéciale de l'OMC).

La Chine a fourni son aide extérieure essentiellement par des canaux bilatéraux et a eu tendance à rester à l'écart des mécanismes ou instruments établis dans de nombreux pays bénéficiaires pour coordonner et harmoniser les activités d'aide. Cependant, au cours des dernières années, la Chine s'est montrée de plus en plus disposée à s'engager avec d'autres sur des questions ayant trait à l'aide extérieure et aux défis du développement global. La Chine souligne, dans son nouveau livre blanc, qu'elle est prête à « travailler avec la communauté internationale pour partager les opportunités, relever les défis, s'efforcer de réaliser le rêve mondial d'une paix durable et d'une prospérité commune et apporter une plus grande contribution au développement de l'humanité. »

La Chine est devenue plus active au cours des dernières années dans le dialogue international sur l'efficacité de l'aide.

La Chine est devenue plus active au cours des dernières années dans le dialogue international sur l'efficacité de l'aide. Une délégation chinoise a assisté au troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, tenu en 2008 à Accra, au Ghana. À cette occasion, les perspectives de la Chine ont été prises en compte dans l'Agenda d'action d'Accra, qui reconnaît la coopération Sud-Sud comme un complément précieux à la coopération Nord-Sud. En 2011, la Chine a participé au quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, à Busan, et en a adopté le document final. Avec une capacité accrue à participer à des efforts globalement partagés, la Chine travaille de plus en plus avec d'autres partenaires du développement, en particulier avec les organismes multilatéraux. Le nouveau livre blanc met également en évidence les échanges de la Chine avec l'Australie, la Suisse, le Royaume Uni et l'OCDE.

Par exemple, la Chine a cofinancé, conjointement avec la Thaïlande et la Banque asiatique de développement, la construction de la section laotienne de l'autoroute Knuming-Bangkok dans le cadre du programme sous-régional du Grand Mékong. En outre, la Chine contribue activement à l'initiative d'aide pour le commerce ; en 2011, elle a mis en place à l'OMC le Programme de la Chine, qui vise à appuyer les PMA dans leur accession à l'organisation. La Chine a jusqu'ici financé ce programme à hauteur de 1,2 million de dollars US. Plus récemment, elle a mis en place un fonds d'investissement d'un montant de 2 milliards de dollars EU, dénommé Africa Growing Together Fund, au sein de la Banque africaine de développement, afin de cofinancer des projets d'infrastructures et de développement industriel en Afrique.

Néanmoins, certains commentateurs concluent que la motivation principale de l'aide chinoise réside dans la promotion d'intérêts économiques stratégiques. Au Cambodge, par exemple (un allié politique majeur), l'aide de la Chine est essentiellement axée sur les projets d'infrastructures économiques, à savoir le transport, l'énergie et les télécommunications. Une étude effectuée par Sok Siphana and Associates (2011) montre que même si elle ne participe pas aux réunions de coordination, la Chine adhère aux principes de base de la Déclaration de Paris, à savoir l'appropriation, la responsabilité mutuelle, l'harmonisation et l'alignement. En outre, le pays impose peu de conditions à l'octroi d'aide, par rapport aux membres du CAD qui opèrent au Cambodge, mais tous les projets financés par la Chine ont été mis en œuvre par l'intermédiaire d'une unité de mise en œuvre parallèle non intégrée au système national.

Recherche d'un terrain d'entente

Un rapport du Groupe d'étude Chine-CAD sur les partenariats pour le développement conclut que les avantages comparatifs et les complémentarités des partenaires devraient s'unir dans un effort global cohérent, ce qui nécessite un dialogue permanent plutôt qu'une coordination détaillée au niveau international. En effet, les relations actuelles du CAD avec la Chine reposent sur le constat que, dans la promotion du développement global, ce sont des « intérêts communs », plutôt que des « valeurs communes », qu'ils partagent. La Chine et de nombreux membres du CAD ont également signé les principes du G20 en matière de développement, convenus lors du sommet de Séoul en novembre 2010, qui engagent tous les acteurs à coordonner leurs efforts – différents mais complémentaires – pour le développement.

La Chine a en effet reconnu, dans le livre blanc de 2011, que la qualité de son programme d'aide extérieure doit être améliorée. Le gouvernement considère que des facteurs tels que l'appropriation par les pays associés, le respect mutuel, l'exécution dans les délais avec des résultats tangibles et la satisfaction des bénéficiaires, sont essentiels pour l'efficacité de l'aide. En conséquence, l'appropriation, le développement des capacités et l'apprentissage mutuel figurent au nombre des concepts partagés, qui fournissent une base pour des efforts complémentaires entre la Chine, les membres du CAD, et d'autres partenaires du développement.

Conclusion

Une caractéristique de l'initiative Aide pour le commerce est qu'elle met l'accent sur la coopération Sud-Sud relative au commerce. Le document final de Busan, qui reconnaît également l'importance que revêt l'aide pour le commerce comme moteur du développement durable, sert à présent de cadre commun pour renforcer l'alliance entre les prestataires de la coopération Sud-Sud et le CAD pour accroître et améliorer l'aide pour le commerce. Ce partenariat global peut servir de plate-forme pour un partage de connaissances actif, prenant en compte les enseignements tirés de la réussite de la coopération Sud-Sud en matière de commerce.

Cet article est initialement paru dans *Bridges Africa*. Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de l'OCDE ou de ses pays membres.



Masato Hayashikawa
Conseiller, Unité Croissance inclusive et Alliance de partage des connaissances, Bureau du Secrétaire général, OCDE.

MAROC

Aide pour le commerce et renforcement des capacités : zoom sur l'expérience marocaine

Azzedine Ghoufrane et Nabil Boubrahimi

L'aide au commerce vise à aider les pays en développement à bénéficier des échanges commerciaux internationaux. Quelles leçons peut-on tirer à la lumière de l'expérience marocaine en la matière ?

L'initiative Aide pour le commerce, lancée lors de la conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong en 2005, a pour objectif d'aider les pays en développement (PED) et les pays les moins avancés (PMA) à faire face à des contraintes en termes d'offre, d'infrastructure et de capacités commerciales. Ces contraintes limitent l'aptitude de ces pays à réellement bénéficier du système commercial multilatéral et de leur ouverture commerciale. À Bali, lors de la conférence ministérielle de l'OMC de 2013, les États membres de l'organisation ont réaffirmé leur attachement à l'initiative Aide pour le commerce et mis l'accent sur son rôle dans le renforcement des capacités commerciales domestiques des PED et des PMA.

En règle générale, l'aide pour le commerce fait partie intégrante de l'aide publique au développement et représente une part grandissante du total de cette aide (30 pourcent environ). Selon les pays en développement, elle devrait pourtant être additionnelle – par rapport à l'aide publique au développement – et participer à un rééquilibrage des relations commerciales Nord-Sud dans le cadre du cycle de Doha. Le Maroc, qui figure parmi les principaux bénéficiaires de l'aide pour le commerce tant à l'échelle mondiale (parmi les dix premiers) qu'à l'échelle régionale (le premier au Maghreb), a élaboré une stratégie nationale dans ce domaine. Cette dernière a défini trois domaines en tant que priorités pour le développement par le commerce : l'amélioration de la compétitivité, l'intégration dans les chaînes de valeur globales et la diversification des exportations.

L'objectif de cet article consiste à apprécier la contribution de l'aide pour le commerce dans le renforcement des capacités commerciales nationales des pays en développement, à l'aune de l'expérience marocaine. Pour ce faire, nous rappellerons dans un premier temps comment le Maroc a essayé de s'approprier, sur le plan national, l'initiative Aide pour le commerce, afin de renforcer ses capacités commerciales. Ensuite, nous mettrons l'accent sur les limites de l'expérience marocaine en la matière.

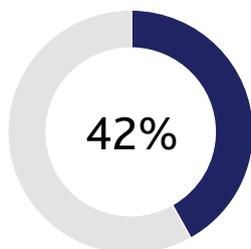
L'appropriation nationale de l'aide pour le commerce

L'intégration du commerce dans les plans nationaux de développement et l'appropriation nationale des programmes et projets d'aide pour le commerce contribuent à élaborer des priorités opérationnelles. Ces priorités facilitent quant à elles la mobilisation de fonds et encouragent les partenaires du développement à répondre de manière appropriée aux demandes formulées. En d'autres termes, l'application des principes de la gestion axée sur les résultats militent en faveur de l'adoption de plans de développement nationaux incluant des objectifs commerciaux et définissant des priorités.

En s'inspirant de cette approche, ainsi que des recommandations émanant des premiers examens régionaux et globaux de l'aide pour le commerce, le Maroc a mis en place en 2009 un comité national chargé d'élaborer une stratégie d'intégration commerciale. Ce comité interministériel, piloté initialement par le ministère de l'économie et des finances, a pour objectifs principaux d'assurer l'appropriation nationale de l'initiative, d'élaborer une stratégie nationale pour l'aide pour le commerce et de coordonner les différents départements ministériels concernés. Le Maroc accorde une importance croissante à la dimension commerciale de sa stratégie nationale de développement, ce qui l'a amené à identifier les contraintes qui limitent les bénéfices de son ouverture commerciale. Parmi ces contraintes

1.45 milliard USD

Entre 2002 et 2006, le Maroc a reçu 1.45 milliards de dollars EU d'aide pour le commerce.



Les infrastructures liées au commerce représentent 42 pourcent de l'aide pour le commerce reçue par le Maroc.

figurent notamment la faiblesse de la compétitivité de l'offre exportable, le manque de diversification et un positionnement défavorable dans les chaînes de valeurs globales.

Conscient de ces contraintes, le Maroc a fixé comme priorités pour l'aide au commerce, dans ses relations avec les donateurs, de nouveaux projets relatifs à la compétitivité sectorielle, à la diversification des exportations et aux chaînes de valeur. En ce qui concerne les chaînes de valeur, qui étaient le thème central du quatrième Examen global de l'Aide pour le commerce, il convient de noter que c'est également l'un des objectifs principaux du Pacte national pour l'émergence industrielle 2009-2015. Ce dernier identifie les « métiers mondiaux » du Maroc (automobile, aéronautique, agriculture, produits pharmaceutiques, etc.) afin d'améliorer la compétitivité du pays et de faciliter son intégration commerciale.

En plus des flux d'investissements étrangers entrants, le Maroc a reçu en 2014 près de 2 milliards de dollars américains d'aide publique au développement, ce qui représente 2 pourcent de son PIB de 100 milliards de dollars. Les financements dont le Maroc bénéficie ainsi constituent un apport important pour la soutenabilité économique du pays, notamment dans un contexte de déficits extérieurs. En tant que pays en développement à revenu intermédiaire, cette aide complète et renforce sa capacité nationale de financement et l'attractivité des IDE au Maroc.

En ce qui concerne l'aide pour le commerce en particulier, les données communiquées par les donateurs montrent que le Maroc peut être qualifié de « bon élève ». Il figure parmi les dix premiers bénéficiaires de l'aide pour le commerce dans le monde et se situe en tête des pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA), avec 1,45 milliard de dollars EU reçus durant la période de 2002 à 2006. Entre 2009 et 2011, les financements au titre de l'aide pour le commerce en faveur de la région de l'UMA ont été en moyenne de 1,5 milliard de dollars EU par an. Le Maroc et la Tunisie ont représenté ensemble près des trois quarts des ressources versées aux pays membres de l'UMA. En ce qui concerne les catégories de l'aide pour le commerce, les infrastructures liées au commerce représentent 42 pourcent du total. Elles incluent les infrastructures de transport, qui ne sont pas seulement considérées comme de puissants catalyseurs des exportations, mais également comme des instruments de lutte contre la pauvreté, notamment grâce à leur effet de désenclavement des populations rurales.

S'agissant de la dimension commerciale de la stratégie nationale de développement, le choix du Maroc en matière d'ouverture commerciale a fait l'objet d'un dialogue constant avec les partenaires financiers, dont l'objectif recherché est l'accompagnement de la mise à niveau structurelle de l'économie nationale et son adaptation aux exigences du libre-échange.

Limites de l'expérience marocaine en matière d'aide pour le commerce et pistes d'amélioration

Malgré certains résultats positifs, l'appropriation nationale de l'aide pour le commerce s'est également heurtée à des obstacles, qui ont limité son efficacité et empêché de mobiliser davantage de fonds dans le cadre de cette initiative. En effet, le manque de hiérarchisation dans la manière de gérer les contraintes entravant le développement du commerce, ainsi que l'absence de stratégies opérationnelles au niveau national pour exploiter le potentiel d'intégration du Maroc dans le système commercial multilatéral, n'ont pas favorisé la réalisation des objectifs escomptés. La faible implication du secteur privé dans le cadre de l'initiative Aide pour le commerce et le manque d'articulation entre les programmes nationaux et régionaux en matière de développement par le commerce ont également empêché de tirer le meilleur profit de l'aide pour le commerce.

L'aide pour le commerce demeurant un processus évolutif et perfectible, il est toujours possible pour le Maroc d'améliorer son approche dans ce domaine, en s'appropriant davantage l'initiative, tout en renforçant la coordination institutionnelle entre les acteurs concernés. Par ailleurs, le Comité National d'Aide pour le Commerce devrait superviser la mise en œuvre d'une stratégie opérationnelle visant à implémenter concrètement les priorités de développement par le commerce.

En outre, l'appropriation de l'aide pour le commerce par le Maroc ne devrait pas se limiter à mettre en œuvre ce qui a été convenu au niveau international ou à répondre aux priorités des donateurs. Elle exige une réelle participation du pays dans la conception de l'aide et dans ses mécanismes de suivi et d'évaluation, afin d'éviter la controverse actuelle sur le principe du caractère additionnel de l'aide pour le commerce par rapport aux autres éléments traditionnels de l'aide publique au développement. Une telle approche pourrait notamment comporter l'établissement d'une base de données nationale, qui permettrait de moins dépendre des sources statistiques extérieures, ainsi que l'amélioration du dialogue avec les partenaires du Maroc, dans l'optique de dégager un consensus sur la délimitation conceptuelle de l'aide pour le commerce et de ses modalités pratiques.

Dans cette perspective, une véritable appropriation nationale de l'initiative Aide pour le commerce – conformément aux principes de la Déclaration de Paris de 2005 sur l'efficacité de l'aide publique au développement – n'est possible que si plusieurs conditions sont réunies : une meilleure hiérarchisation des priorités, une coordination institutionnelle entre les principaux acteurs nationaux, une cohérence entre les politiques commerciales et celles de développement de l'offre, ainsi qu'un suivi adéquat et continu du déroulement des activités financées dans le cadre de cette initiative.

Concernant la hiérarchisation des priorités nationales, il convient d'identifier les obstacles qui entravent le développement des exportations. Il est donc nécessaire d'établir un diagnostic de l'ensemble de la chaîne des exportations, en s'intéressant à l'offre de produits exportables, aux capacités de production, aux secteurs d'exportation et aux plateformes logistiques, puis à la commercialisation. Ceci afin de mobiliser un financement extérieur dans le contexte des principales catégories d'aide pour le commerce (politique et réglementation commerciales, infrastructure liée au commerce, renforcement de la capacité de production, ajustement lié au commerce, autres besoins liés au commerce).

En ce qui concerne la coordination institutionnelle, le Comité National d'Aide pour le Commerce devrait être mieux mis à profit, en vue d'assurer des concertations étroites au niveau national entre les acteurs publics (département des finances, département du commerce extérieur et autres départements techniques) et privés (fédérations sectorielles, Confédération Générale des Entreprises du Maroc, chambres de commerce). Aussi, la coordination interministérielle devrait être renforcée autour des objectifs en matière de commerce et d'investissement.

Par ailleurs, la cohérence entre les politiques commerciales et celles de développement de l'offre requiert un renforcement des capacités d'élaboration et de conduite des stratégies commerciales nationales. D'où l'importance d'intégrer les objectifs commerciaux dans les politiques industrielles et agricoles. Enfin, l'appropriation nationale de l'aide pour le commerce nécessite un suivi adéquat et permanent, ainsi qu'une gestion axée sur les résultats des différentes composantes de la politique économique.



Azzedine Ghoufrane
Professeur de l'enseignement supérieur et titulaire de la Chaire de l'OMC de l'Université Mohammed V, Rabat, Maroc.



Nabil Boubrahimi
Professeur habilité à la FSJES Ibn Tofail de Kenitra et collaborateur de la Chaire de l'OMC de l'Université Mohammed V-Souissi, Rabat, Maroc.

Conclusion

L'initiative Aide pour le commerce a contribué à focaliser l'attention internationale sur les obstacles structurels et institutionnels qui empêchent de nombreux pays en développement et PMA d'exploiter leur potentiel commercial et de s'intégrer dans le système commercial multilatéral. Les fonds mobilisés au titre de cette initiative ont permis à ces pays de surmonter certains de ces problèmes, tout en renforçant leurs capacités humaines et institutionnelles en termes d'élaboration de stratégies commerciales.

À travers son approche en matière d'aide pour le commerce, le Maroc a relativement bien tiré parti des fonds additionnels mobilisés et s'est progressivement engagé dans un processus d'appropriation nationale dans ce domaine. Néanmoins, malgré ses efforts pour intégrer le commerce dans les stratégies nationales de développement en vue de promouvoir la croissance et de réduire la pauvreté – et ainsi bénéficier de l'initiative Aide pour le commerce –, le développement du Maroc par le commerce continue à souffrir des contraintes liées à une offre exportable limitée et à un manque de diversification et de transformation structurelle de son appareil productif.

LE DERNIER MOT

Leurres et lueurs de l'aide pour le commerce

Cheikh Tidiane Dieye

Bien que louable à première vue, l'aide pour le commerce n'en porte pas moins certaines des tares habituelles de l'aide au développement. Comment la rendre plus efficace ?

Au moment où la communauté internationale entame les discussions en vue d'évaluer l'initiative Aide pour le commerce, lancée en 2005, ce numéro de Passerelles m'offre l'occasion de dire un mot sur ce dossier qui va pendant quelques temps encore occuper les devants de la scène.

Il est communément admis que l'aide pour le commerce peut accroître significativement les capacités productives des pays à faibles revenus et leur permettre de tirer profit du marché mondial. Il ne fait pas de doute non plus que le commerce, lorsqu'il est encadré par des règles justes et efficaces et qu'il s'adosse à de bonnes politiques, peut être un puissant levier pour promouvoir la croissance, créer la richesse et lutter contre la pauvreté. C'est pourquoi le lancement de l'initiative Aide pour le commerce, lors de la Conférence ministérielle de l'OMC de Hong Kong en 2005, avait suscité beaucoup d'espoir.

Cet espoir a été par la suite renforcé par l'augmentation régulière des flux d'aide pour le commerce qui, en dépit d'une baisse constatée suite à la crise de 2008, sont restés bien au dessus des fonds consacrés à l'aide pour le commerce avant 2005. Les flux d'aide pour le commerce ont atteint près de 41 milliards de dollars US en 2011, soit une augmentation de plus de 57 pour cent par rapport à leur niveau de référence de 2002-2005. Ils auraient dépassé le cap des 50 milliards en 2013.

Des chiffres records qui cachent cependant d'importantes faiblesses. En effet, même si cette forme d'aide est orientée spécifiquement vers le commerce, elle n'en porte pas moins certaines tares de l'aide au développement tout court. Que vaut l'aide pour le commerce pour les pays à faible revenu si les règles du commerce mondial leur sont structurellement défavorables? Que vaut cette aide si les montants qu'elle draine vers ces pays sont largement en deçà des transferts nets de capitaux qui en sortent pour aller se loger dans les banques des pays riches sous la forme d'évasion fiscale ou d'autres formes de transactions financières illicites ? Que vaut enfin cette aide si elle ne s'aligne pas sur les priorités identifiées par les pays pauvres eux-mêmes, mais qu'elle se concentre au contraire dans les secteurs où les pays donateurs trouvent le plus leur compte ?

Donner d'une main ce que l'on reprend de l'autre

Tant que les règles de la gouvernance économique internationale ne sont pas refondées, et que celles de l'OMC ne sont pas remises à plat (au moins certaines d'entre elles), l'aide ne sera jamais rien d'autre qu'un moyen de baisser la fièvre chez un malade, sans jamais guérir sa maladie.

L'aide a aujourd'hui pour soubassement une certaine vision du partenariat mondial, qui comprend que les problèmes du monde ne peuvent être compartimentés et confinés dans des espaces locaux, nationaux ou régionaux. Ces problèmes ont souvent leurs causes, comme leurs solutions, au niveau global. Dans un tel contexte, s'engager à agir ensemble, à mutualiser les ressources et les intelligences dans l'intérêt de tous, et à fixer des règles communes destinées à créer les conditions d'un développement économique et social largement et durablement partagé est un objectif moralement souhaitable et politiquement justifié. C'est pourquoi les déclarations en faveur de l'aide au développement, et de l'aide pour le commerce en particulier, se multiplient lors des grandes rencontres internationales.

Mais en réalité, ces déclarations d'intention ne sont pas souvent suivies d'effets concrets et de résultats durables et mesurables. Pour les pays les plus riches, la réalité des relations économiques, c'est encore la compétition féroce pour les intérêts nationaux ou corporatistes, le cynisme économique et l'égoïsme. Ceux qui « donnent » dictent leur loi à ceux qui reçoivent. Ils déterminent, souvent seuls, les conditions d'accès à leurs aides ou leurs prêts et fixent unilatéralement les modalités de remboursement qui y sont attachés. De manière analogue, ceux qui achètent et transforment les matières premières et les produits agricoles imposent des prix largement en leur faveur à ceux qui produisent, tout en jurant, la main sur cœur, qu'ils ne font que suivre la logique d'un marché autorégulateur auquel tous doivent se soumettre.

On se souvient aussi qu'en dépit des nombreux engagements des pays du Nord pour le financement du développement, notamment aux sommets de Monterrey (2002), Johannesburg (2002), Kananaskis (2002), Gleneagles (2005) et bien d'autres encore, peu de pays développés ont respecté leurs engagements financiers en faveur des pays en développement. En règle générale, il en va de même de leurs promesses en matière d'assistance technique et de transfert de technologie. Jusqu'en 2010, seuls trois pays (Suède, Norvège, Pays-Bas) avaient tenu – ou dépassé – la promesse, vieille de plus de quarante ans, de consacrer au minimum 0.7 pourcent de leur PNB à l'aide au développement.

S'aligner sur les tendances économiques régionales

Pour gagner en efficacité, l'aide pour le commerce devrait se réorienter et suivre les perspectives et tendances économiques régionales actuelles. Jusqu'ici, une bonne partie de cette aide est orientée vers le financement de projets nationaux, qu'ils soient dans le domaine des infrastructures, de la production ou de la commercialisation. Or, il paraît de plus en plus clair que les espaces régionaux, surtout en Afrique, offrent davantage de possibilités pour créer les conditions de la création de richesse que les marchés nationaux étriqués.

Nous savons tous que l'une des faiblesses de l'intégration régionale en Afrique réside dans son manque d'infrastructures matérielle et immatérielle, de capacités techniques, d'informations commerciales et de bonnes statistiques. Même si certains projets dans le cadre de l'aide pour le commerce ont une vocation régionale, leur nombre est encore trop limité et les conditions de leur mise en œuvre trop complexe pour qu'ils aient un véritable effet transformateur.

Il faut donc envisager l'aide pour le commerce d'un point de vue régional. D'après les études de l'OMC et de l'OCDE, l'aide pour le commerce régionale est plus rentable que les approches nationales, en particulier à travers l'identification de projets régionaux à grand impact. Elle peut réduire les coûts associés au commerce transfrontalier en fournissant les ressources et l'expertise pour améliorer l'infrastructure de transport, en rationalisant les démarches administratives, en renforçant les capacités, en améliorant la coopération entre les agences gouvernementales impliquées dans le commerce régional, et en s'attaquant à d'autres goulets d'étranglement.

Réussir à opérer cette mutation donnerait à l'aide pour le commerce un nouveau souffle et des perspectives claires pour être un véritable levier pour la transformation structurelle des économies des pays en développement.



Cheikh Tidiane Dieye
Directeur du Centre Africain pour
le Commerce, l'Intégration et le
Développement (Enda CACID),
Dakar, Sénégal.

ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE TRIPARTITE

La plus grande zone de libre-échange d'Afrique est née

Les dirigeants de vingt-six pays d'Afrique ont sifflé le coup d'envoi de la plus grande zone de libre-échange du continent : la zone de libre-échange tripartite.

Les dirigeants de vingt-six pays d'Afrique ont sifflé le coup d'envoi de la plus grande zone de libre-échange du continent : la zone de libre-échange tripartite (Tripartite Free Trade Area – TFTA). Le lancement a eu lieu à l'occasion du Troisième sommet tripartite, qui s'est tenu à Charm el-Cheikh le 10 juin. La TFTA s'étendra du Cap au Caire, créant ainsi un marché intégré regroupant plus de 600 millions de personnes, avec un produit intérieur brut cumulé d'approximativement 1000 milliards de dollars EU. La zone réunit les trois plus grandes communautés économiques régionales (CER) d'Afrique : le Marché commun des états d'Afrique australe et de l'est (COMESA), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC).

L'accord entrera en vigueur lorsque deux tiers des 26 États membres l'auront ratifié. Un plan de mise en œuvre suivra le lancement et devrait inclure, entre autres, un calendrier des négociations sur les questions laissées en suspens lors des deux premières phases de négociation – probablement les règles d'origines, les recours commerciaux et le règlement des différends – et un programme de travail concernant la libre circulation des hommes et femmes d'affaires ainsi que le pilier de développement industriel.

Un autre méga-accord

Le lancement de ce « méga-accord » africain constitue la première étape d'un plan plus ambitieux visant à établir une Union douanière africaine d'ici 2019. De nombreux observateurs soulignent qu'une telle zone de libre-échange représente une étape importante dans la mise en place d'un environnement susceptible de changer la donne pour le commerce et l'intégration sur le continent africain. Ces dernières années, cette initiative a souvent été mentionnée par des responsables africains comme une réponse à l'évolution du contexte global, qui a été marqué par la prolifération d'accords commerciaux bilatéraux, régionaux et méga-régionaux – comme le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) ou l'accord de partenariat transpacifique (TPP).

La TFTA et les autres processus d'intégration régionaux sont aussi considérés comme les prémisses d'un projet plus large de zone de libre-échange continentale (CFTA). Les différents processus régionaux devraient être consolidés durant les années 2015 et 2016 afin de former la CFTA, que l'Union africaine compte lancer en 2017, selon une feuille de route. La feuille de route encourage également les États non-membres des trois communautés économiques régionales formant la TFTA à rejoindre l'accord tripartite.

Une étape « monumentale » pour l'intégration continentale

Le ministre égyptien de l'industrie et du commerce, Monir Fakhri Abdel Nour, s'est réjoui de la création de la TFTA, qualifiant son lancement d'« étape monumentale ». L'entreprise a également été applaudie par de nombreux représentants du monde des affaires lors du Forum économique mondial (FEM) sur l'Afrique, qui s'est tenu la semaine passée au Cap, en Afrique du Sud. Les participants y ont notamment souligné qu'à l'heure actuelle, le commerce intra-continentale ne représente que 12 pourcent des échanges de l'Afrique, contre environ 55 pourcent pour l'Asie et plus de 70 pourcent pour l'Europe.

« Je pense que l'Afrique va surprendre le monde », a déclaré Fatima Haram Acyl, la Commissaire de l'Union africaine pour le commerce et l'industrie, à l'occasion de la réunion du FEM. « Nous avons réalisé qu'avoir un seul régime commercial est une option

meilleure, et moins couteuse, que d'avoir de multiples régimes commerciaux », a affirmé Sindiso Ngwenya, qui a mené les négociations entre les trois blocs.

Où en est-on ?

La décision de lancer la zone de libre-échange tripartite a été prise à la suite d'offres ambitieuses sur les droits de douane faites pas la majorité des membres de la « tripartite », à l'occasion du Comité sectoriel tripartite des ministres, qui s'est tenu à Bujumbura, au Burundi, en octobre dernier. À cet égard, les ministres de la tripartite ont encore réaffirmé récemment l'importance d'échanger des offres et de conclure les négociations « dans les plus brefs délais ». Ils ont décidé que les pays n'ayant pas encore échangé d'offres sur les droits de douane devront le faire dans les prochains 6 à 12 mois. Ceux qui l'ont déjà fait, et sont en train de négocier sur la base de ces offres, devraient s'évertuer à conclure ce processus d'ici 12 mois.

Selon une communication du COMESA, les ministres de la tripartite se sont également mis d'accord sur les règles d'origine qui seront appliquées temporairement, pendant que le travail de négociation continue dans ce domaine. Un des défis majeurs auxquels font face les négociateurs consiste à s'accorder sur un cadre acceptable par tous en matière de règles d'origine, étant donné que les régimes du COMESA et de la CAE diffèrent substantiellement de celui de la SADC.

L'exercice de libéralisation a initialement été divisé en deux séquences. Durant la première phase, officiellement achevée en décembre 2014, les discussions se sont focalisées principalement sur les questions de la libéralisation des droits de douane, des règles d'origines, des recours commerciaux ainsi que des procédures douanières et de transit, entre autres. Les membres s'étaient accordés sur le besoin de parachever les discussions sur ces éléments avant d'entamer la deuxième phase des négociations, qui concerne les services, la propriété intellectuelle, la politique de la concurrence et la compétitivité. Cette phase 2 des négociations devrait commencer rapidement après le lancement de la TFTA.

Un lancement sur fond de scepticisme

Le lancement de la TFTA, à l'origine, était prévu pour le mois de décembre 2014, au Sommet tripartite des chefs d'État et de gouvernement au Caire. Toutefois, pour des raisons peu claires, la date a été repoussée plusieurs fois. Nombre d'observateurs ayant suivi le processus ont exprimé leur satisfaction de le voir finalement aboutir avec le lancement, tout en maintenant certaines réserves concernant le processus de mise en œuvre qui suivra. « Difficile de savoir si cet accord parviendra à réunir tous les autres accords sous son égide, ou s'il constituera une nouvelle complication dans le bol de spaghettis », a affirmé un expert.

Certains observateurs estiment qu'un programme d'intégration si ambitieux sera particulièrement difficile à opérationnaliser, en particulier dans le laps de temps prévu, étant donné les défis importants en matière d'intégration auxquels font face de nombreux pays africains dans le cadre des communautés économiques régionales.

Bénéfices attendus

Du point de vue des communautés économiques régionales, la TFTA, une fois qu'elle sera opérationnelle, deviendra un moyen de renforcer les interconnexions économiques et de créer un environnement des affaires favorables, qui à son tour devrait permettre d'améliorer les capacités productives et la compétitivité, tout en stimulant l'émergence de chaînes de valeur. Selon le plan d'action de l'Union africaine pour renforcer le commerce intra-africain, la zone de libre-échange continentale (Continental Free Trade Area - CFTA) prévue pour 2017 pourrait accroître le commerce intra-continental de 25 à 30 pourcent durant la prochaine décennie.

La communauté des affaires devrait également bénéficier d'un régime commercial amélioré et harmonisé. Grâce à l'élimination de l'enchevêtrement entre différents régimes, la CFTA réduira, en définitive, les coûts relatifs à la conduite des affaires, un facteur qui représente à l'heure actuelle une véritable entrave dans le cadre des arrangements régionaux.

AFRIQUE

Renforcer le commerce africain : réflexions lors du Forum économique mondial sur l'Afrique

Comment accroître la part de l'Afrique dans le commerce mondial? La solution nécessitera une combinaison d'actions à différentes échelles.

Le forum économique mondial (FEM) sur l'Afrique, qui s'est déroulé au Cap, en Afrique du Sud, a fourni une opportunité intéressante de discuter de la place occupée par l'Afrique dans le commerce mondial, ainsi que des perspectives futures pour le commerce africain. En particulier, la session intitulée « The Future of Trade » – « Le futur du commerce » – s'est penchée de près sur cette question.

La part de l'Afrique dans le commerce mondial n'est actuellement que de 3 pourcent. Par ailleurs, l'Afrique reste le continent qui commerce le moins avec lui-même, les échanges intracontinentaux ne représentant qu'environ 12 pourcent du commerce africain, contre approximativement 55 pourcent pour l'Asie et plus de 70 pourcent pour l'Europe. Dans un contexte marqué par le ralentissement de la croissance du commerce mondial, une tendance à la baisse des prix des matières premières, et l'émergence d'accords commerciaux méga-régionaux, le continent africain se trouve face à de grands défis.

Comment donc l'Afrique pourrait-elle s'accaparer une plus grande – et meilleure – part des échanges mondiaux ? La plupart des experts présents à la réunion du FEM semblaient s'accorder sur certaines idées clés : les pays africains devraient initier une transformation structurelle de leur économie, développer leurs infrastructures et s'efforcer d'offrir un environnement propice aux affaires. Malgré l'ampleur d'un tel programme, une chose semble toutefois claire : récolter de plus grands bénéfices du commerce mondial nécessitera une combinaison d'actions à différentes échelles.

Tout commence au niveau domestique

En matière de commerce, on a souvent tendance à focaliser son attention sur la sphère internationale. Pourtant, tout commence au niveau national. Comme l'a souligné Yonov Frederik Agah, directeur général adjoint de l'OMC, les performances commerciales sont profondément enracinées dans des conditions domestiques. À cet égard, le commerce n'est pas différent de l'investissement, et de l'activité économique en général : il a besoin d'un environnement favorable et prévisible pour prospérer.

Un tel environnement domestique implique essentiellement deux types d'éléments. En premier lieu, il est important que les pays africains développent des infrastructures physiques appropriées, afin de permettre aux acteurs économiques de faire des affaires et de transporter des marchandises de manière aussi efficiente que possible. Ces infrastructures, qui comprennent notamment les routes, les chemins de fer, ainsi que les réseaux électriques et de télécommunications, nécessitent d'énormes investissements financiers.

En second lieu, il est également nécessaire de mettre en place les bonnes institutions. Pour ce faire, des fondations solides dans le domaine politique sont essentielles. Cela peut paraître évident, mais la vitalité de la démocratie, le renforcement de l'état de droit, l'amélioration de la gouvernance, et la lutte contre la corruption constituent autant d'objectifs cruciaux qui nécessitent des efforts continuellement renouvelés. Une fois ce socle politique en place, des politiques économiques et commerciales plus spécifiques devraient fournir aux opérateurs économiques un cadre institutionnel favorable, transparent, et prévisible. « La clé, c'est de s'attaquer à ces réformes domestiques », a insisté Agah, ajoutant que les réformes et politiques domestiques devraient cibler certains secteurs spécifiques en vue de stimuler la diversification.

Du niveau régional au niveau continental

Pour accroître la part africaine du commerce mondial, le niveau régional est également d'une importance capitale, en particulier dans une situation caractérisée par une érosion des préférences et une grande incertitude quant à la potentielle conclusion du cycle de Doha. De surcroît, comme cela a été souligné par Fatima Haram Acyl, Commissaire de l'Union africaine pour le commerce et l'industrie, beaucoup de pays africains sont « trop petits pour justifier d'énormes investissements ». Ainsi, l'intégration régionale – et continentale – a également un rôle crucial à jouer en permettant aux pays de mutualiser leurs ressources afin d'effectuer certains investissements clés, dans des domaines tels que les infrastructures ou la facilitation des échanges.

Comme les participants du FEM l'ont souligné, des progrès significatifs ont été accomplis dans le cadre des communautés économiques régionales (CER). C'est le cas dans la Communauté de l'Afrique de l'Est, mais également dans d'autres CER, comme la CEDEAO, dont le tarif extérieur commun (TEC) est entré en vigueur au début 2015. Ces évolutions sont perçues par beaucoup de manière positive, car il existe un large accord autour de l'idée que le commerce intra-régional ouvrira la voie au commerce intra-africain. Nombre d'experts présents lors du FEM sur l'Afrique ont mis l'accent sur l'importance de la mise en place de la Zone continentale de libre-échange (ZCLE ou CFTA), qui est prévue pour 2017. À cet égard, ils ont insisté sur le fait que les expériences des CER et de la Zone tripartite de libre-échange (ZTLE ou TFTA) constitueront de grands atouts.

« Il est très important pour l'Union africaine (AU) de s'inspirer des meilleures pratiques en la matière », a affirmé Fatima Haram Acyl, avant d'ajouter qu'avec la ZCLE, l'AU vise une approche ambitieuse. Étant donné que la ZLEC comprendrait 54 pays, devenant ainsi la plus grande zone de libre-échange au monde, l'AU collabore étroitement avec l'OMC, afin de mieux comprendre les défis qui l'attendent et recevoir certains conseils.

S'intégrer à l'économie globale

Enfin, le niveau global sera aussi essentiel pour que l'Afrique puisse prendre une meilleure place dans les échanges mondiaux. « L'Afrique doit, en premier lieu, s'assurer de son intégration dans le système commercial multilatéral, afin de faire partie intégrante de l'économie globale », a affirmé Yonov Frederik Agah. « Le futur de l'Afrique réside dans le fait de s'assurer que des institutions comme l'OMC fonctionnent », a-t-il ajouté. Il a également insisté sur le rôle de l'OMC en tant que catalyseur de certaines réformes domestiques, comme dans le cas de l'Accord sur la facilitation des échanges.

Il est également nécessaire, pour les économies africaines, d'apporter une réponse à l'évolution de l'environnement économique global. Dans un contexte marqué par la prolifération d'accords de libre-échange toujours plus ambitieux, les préférences dont jouissaient jusque-là les pays africains s'érodent rapidement. Même si l'intégration régionale et continentale représente certainement une réaction judicieuse, permettant d'intensifier le commerce intra-africain, cela ne sera pas suffisant. De manière intéressante, l'OMC pourrait bien s'avérer l'enceinte la plus efficace pour négocier des dispositions bénéficiant aux pays africains. « Le système commercial multilatéral fournit le meilleur environnement, pour de petites économies telles que celles de l'Afrique, pour obtenir de bons accords commerciaux, plutôt que de continuer avec l'approche actuelle qui est axée sur des accords bilatéraux et régionaux avec des pays développés », a insisté Agah.

Une combinaison d'échelles nécessaire

Lors de la session du FEM consacrée au commerce, la présentatrice de Bloomberg Anna Edwards a demandé à Frederik Yonov Agah quel niveau devrait être priorisé afin d'accroître les performances commerciales des économies africaines. Bien qu'il s'agisse là d'une curieuse question à adresser à un directeur général adjoint de l'OMC, Agah ne s'est pas contenté de mettre l'accent sur le niveau global, affirmant à l'inverse qu'aucun niveau ne devrait être strictement prioritaire. Du domestique jusqu'au global, chacun d'entre eux est d'une importance capitale. En définitive, les progrès accomplis par les pays africains en matière de commerce dépendront de la manière dont ils parviennent à combiner et articuler différents types d'actions, à différentes échelles.

Salle de presse

Visitez <http://fr.ictsd.org> et suivez les actualités sur le commerce et le développement durable en Afrique.

La Chine élargit son accès en franchise de droits pour les PMA

« D'ici la fin de cette année, la Chine étendra son accès en franchise de droits à 97 des lignes tarifaires pour tous les PMA ayant des relations diplomatiques avec elle », a annoncé le président chinois, Xi Jinping, à l'occasion du Sommet Asie-Afrique qui s'est tenu fin avril à Jakarta, en Indonésie. « La Chine continuera de fournir son assistance aux pays en développement sans conditions politiques », a ajouté le président chinois.

C'est durant l'année 2010 que la Chine a lancé son régime d'accès au marché en franchise de droits, qui couvrait alors 60 pourcent des exportations provenant des PMA, avec l'objectif de parvenir à terme à un taux de 97 pourcent.

Pour l'instant, le détail des lignes tarifaires couvertes par cet élargissement du régime de préférences chinois ne sont pas connus. Toutefois, certains observateurs restent sceptiques quant aux impacts concrets des systèmes de préférences octroyés aux PMA par certains pays en développement. Selon ces derniers, la conception même de ces régimes pourrait en limiter l'efficacité.

Le NEPAD salué pour son action en faveur du développement

À l'occasion du 33ème Comité d'orientation des chefs d'État et de Gouvernement (HSGOC) du NEPAD, les dirigeants africains ont salué l'action du programme dans la promotion de la transformation économique et de l'intégration régionale en Afrique. Le NEPAD est un programme de l'Union Africaine (UA), établi en 2001 afin de s'attaquer aux grands défis auxquels l'Afrique fait face, notamment en termes de développement.

Le président de l'UA, et président du Zimbabwe, Robert Mugabe, a appelé le NEPAD à continuer de s'engager pour l'industrialisation, la valorisation des ressources naturelles et l'intégration en Afrique. « Le NEPAD a fourni d'importantes synergies entre les institutions africaines, promouvant ainsi l'intégration continentale dont l'Afrique a tant besoin », a-t-il ajouté.

Le Maroc et l'Éthiopie soumettent leurs engagements climatiques

En vue de la 21ème Conférence des Parties (COP21) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) de 2015, le Maroc et l'Éthiopie ont soumis leur contribution prévue déterminée au niveau national (INDC). En avril, le Gabon avait été le premier pays africain à soumettre son plan d'action climatique.

Le Maroc s'engage à réduire de 13 pourcent ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici l'année 2030, par rapport à un scénario « business as usual » (BAU). Il ajoute également un objectif conditionnel de 32 pourcent de réduction, qui pourrait être réalisé si un appui financier international lui est fourni, notamment via le Fonds vert pour le climat.

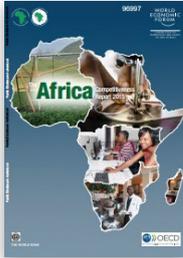
L'Éthiopie, quant à elle, s'engage à limiter ses émissions nettes de GES à 145 mégatonnes d'équivalent CO₂ à l'horizon 2030, ce qui correspond à une réduction de 64 pourcent des émissions prévues dans le scénario BAU. De nombreux observateurs ont salué cet objectif, jugé particulièrement ambitieux.

La Chine s'engage à éliminer le commerce domestique d'ivoire

Lors d'une cérémonie symbolique, qui s'est déroulée à Pékin à la fin du mois de mai, la Chine s'est engagée à progressivement éliminer son commerce intérieur d'ivoire. « Nous allons contrôler strictement le commerce et la transformation de l'ivoire, jusqu'à ce que soient finalement interrompus toute vente et tout traitement commercial de l'ivoire », a insisté Zhao Shucong, patron de l'Administration étatique des forêts.

La Chine représente actuellement plus de 70 pourcent de la demande mondiale d'ivoire, selon des ONG. On s'attend donc à ce que cette interdiction du commerce en Chine réduise la demande globale, aidant ainsi à combattre le trafic illégal d'ivoire. De nombreuses ONG ont accueilli la nouvelle avec satisfaction, même si certains doutes subsistent quant à la mise en œuvre de cette décision.

Publications et ressources



Rapport sur la compétitivité en Afrique (en anglais) – Banque mondiale – Juin 2015

Ce rapport examine la structure actuelle de l'économie africaine et identifie les défis auquel le continent fait face en matière de compétitivité. Il fournit des profils de compétitivité détaillés pour les 40 pays du continent africain inclus dans le classement au titre de l'indice de compétitivité mondiale du Forum économique mondial. Le rapport dépeint le contexte particulier des pays et fait ressortir les défis uniques auxquels sont confrontés leurs différentes économies. Disponible sur : <http://bit.ly/1d5wnHY>.



Note d'information PMA n° 11 – Le futur du PDD est maintenant dans les mains des capitales – IDEAS Centre – Juin 2015

Cette note d'information brosse, dans les grandes lignes, la situation des négociations en vue de l'établissement d'un programme de travail post-Bali et, en définitive, de la conclusion du cycle de Doha. Revenant en particulier sur les grandes questions qui irriguent les discussions au niveau multilatéral – agriculture, AMNA, services, développement –, elle conclut que c'est désormais dans les capitales que certaines responsabilités doivent être prises. Disponible sur : <http://bit.ly/1LBpBW8>.



Guinée : perspectives des entreprises, série de l'ITC sur les mesures non-tarifaires – ITC – Juin 2015

Cette étude de cas analyse l'impact des mesures non-tarifaires sur l'économie et les entreprises guinéennes. Elle se base sur une enquête portant sur plus de 300 entreprises et révèle que 95 pourcent d'entre-elles font face à ce type de barrières, que ce soit à l'exportation ou à l'importation. L'étude montre que, dans la majorité des cas, les obstacles peuvent être éliminés en simplifiant et en améliorant la transparence des procédures administratives nationales. Disponible sur : <http://bit.ly/1KcPsX6>.



Avant et maintenant : ré-imaginer le futur de l'Afrique (en anglais) – CNUCED – Juin 2015

Ce rapport se base sur les résultats du rapport Economic Development in Africa Report 2014 et se penche en particulier sur la thématique de l'investissement en Afrique. Il tente de dégager des pistes potentielles qui permettraient au continent africain non seulement de stimuler l'investissement, mais également de catalyser ce dernier pour le mettre au service d'une croissance véritablement transformatrice. Des recommandations sont fournies à cet égard. Disponible sur : <http://bit.ly/1F5Xjxz>.



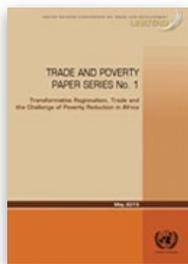
Le commerce des espèces sauvages : un cadre pour améliorer la biodiversité et les niveaux de vie (en anglais) – ITC – Juin 2015

Cette étude fournit un cadre d'analyse visant à améliorer la compréhension des facteurs qui favorisent une utilisation durable des ressources naturelles. Elle souligne le rôle des politiques, des droits de propriété, de la gouvernance des chaînes de valeur, ainsi que des consommateurs dans la promotion d'une utilisation plus durable de la biodiversité mondiale et dans l'amélioration des revenus des communautés impliquées dans la gestion de celle-ci. Disponible sur : <http://bit.ly/1J5Duvz>.



Statistiques et tendances clés en matière de politique commerciale (en anglais) – CNUCED – Juin 2015

S'inscrivant dans les efforts déployés par la CNUCED pour analyser les questions commerciales d'intérêt pour les pays en développement, ce rapport analyse les évolutions les plus saillantes dans le domaine des politiques commerciales. En particulier, il consacre une section spécifique à chacun des trois thèmes que constituent les mesures tarifaires, les accords préférentiels, et les mesures non-tarifaires. Disponible : <http://bit.ly/1KclsK0>.



Régionalisme transformatif, commerce et défi de la réduction de la pauvreté en Afrique (en anglais) – CNUCED – Mai 2015

Ce document préconise un changement de modèle en matière d'intégration économique en Afrique. Il appelle au passage de l'approche actuelle basée sur les réformes commerciales à une approche alternative de régionalisme transformatif, qui promouvrait le développement de capacités productrices et la transformation structurelle. Il identifie les éléments clés d'une telle approche, examine en quoi les stratégies actuelles s'en éloignent, et esquisse des recommandations. Disponible sur : <http://bit.ly/1ArqP5K>.



Renforcer le secteur privé pour stimuler l'intégration et le commerce continentaux en Afrique (en anglais) – CNUCED – Mai 2015

Cette note souligne le rôle crucial que le commerce régional peut jouer dans le développement économique et la réduction de la pauvreté en Afrique. Pour que ce soit le cas, elle précise qu'il est impératif de remédier à la faiblesse du secteur privé sur le continent africain. Elle articule donc des axes de réforme prioritaires dans cette optique, afin de dynamiser le secteur privé et lui permettre de capter une plus grande partie des bénéfices du commerce international. Disponible sur : <http://bit.ly/1FB1ODX>.



Intégrer l'environnement et le climat dans la réduction de la pauvreté et le développement durable (en anglais) – PNUE/PNUD – Mai 2015

Ce manuel, destiné aux décideurs politiques et aux professionnels, a été élaboré comme un guide pour l'intégration de considérations environnementales et climatiques en faveur des plus pauvres dans les processus de planification, de budgétisation et de suivi. Cette intégration s'opère en amenant ces préoccupations au cœur des processus de décision ordinaires des autorités publiques à différents niveaux, du local au national. Disponible sur : <http://bit.ly/1RkR3Lw>.



L'industrialisation par le commerce : Rapport économique sur l'Afrique 2015 – Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) – Avril 2015

Ce rapport analyse le rôle que peut jouer le commerce pour l'industrialisation et la transformation structurelle de l'Afrique. Il examine les éléments essentiels pour s'industrialiser par le commerce, notamment en termes de politique commerciale, en se fondant sur l'expérience des pays industrialisés et les tentatives d'industrialisation en Afrique. Dix études de cas mettent également en lumière les implications concrètes de l'industrialisation par le commerce. Disponible sur : <http://bit.ly/1NBbxM5>.



Financements novateurs et transformation économique en Afrique – CEA – Mars 2015

Ce livre, publié par la Commission économique pour l'Afrique, compile les versions révisées des documents de réflexion qui ont été présentés au neuvième Forum pour le développement de l'Afrique (ADF IX). Les différentes contributions s'articulent autour de cinq domaines thématiques du financement du développement : mobilisation des ressources intérieures, flux financiers illicites, capital-investissement, financement climatique et nouvelles formes de partenariat. Disponible sur : <http://bit.ly/1TNgN5k>.

EXPLORER LE MONDE DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AVEC LE RÉSEAU BRIDGES D'ICTSD

BRIDGES AFRICA

Analyse et informations sur le commerce et le développement durable
Accent sur l'Afrique - En anglais
<http://www.ictsd.org/bridges-africa>

BRIDGES

Commerce mondial dans une perspective de développement durable
Accent sur l'international - En anglais
<http://www.ictsd.org/bridges>

BIORES

Analyse et informations sur le commerce et l'environnement
Accent sur l'international - En anglais
<http://www.ictsd.org/biores>

PUENTES

Analyse et informations sur le commerce et le développement durable
Accent sur l'Amérique latine et les Caraïbes - En espagnol
<http://www.ictsd.org/puentes>

PONTES

Analyse et informations sur le commerce et le développement durable
Accent sur l'international - En portugais
<http://www.ictsd.org/pontes>

МОСТЫ

Analyse et informations sur le commerce et le développement durable
Accent sur la CEI - En russe
<http://www.ictsd.org/мосты>

桥

Analyse et informations sur le commerce et le développement durable
Accent sur l'international - En chinois
<http://www.ictsd.org/qiao>

PASSERELLES

Analyse et informations sur le commerce et le développement durable
Accent sur l'Afrique francophone - En français
<http://www.ictsd.org/passerelles>



Centre International pour le Commerce et le Développement Durable

Chemin de Balexert 7-9
1219 Genève, Suisse
+41-22-917-8492
www.ictsd.org

ENDA Cacid

B.P. 6879, Dakar, Senegal
+221-33-823-57-54
www.endacacid.org

PASSERELLES existe grâce à la généreuse contribution des donateurs et partenaires suivants :

DFID - UK Department for International Development

SIDA - The Swedish International Development Cooperation Agency

DGIS - Netherlands Directorate-General of Development Cooperation

Ministry of Foreign Affairs, Denmark

Ministry for Foreign Affairs, Finland

Ministry of Foreign Affairs, Norway

L'Organisation Internationale de la Francophonie

PASSERELLES bénéficie également du soutien de ses partenaires associés et des membres du conseil éditorial.

PASSERELLES accepte volontiers de diffuser, contre paiement, toute publicité. La publication accepte toute proposition de sponsoring destinée à renforcer ses capacités à étendre son audience. L'acceptation se fait à la discrétion des éditeurs.

Toutes les opinions exprimées dans les articles signés de PASSERELLES sont celles de leurs auteurs, et ne représentent pas nécessairement les opinions d'ICTSD ou d'ENDA.



Ce travail est sous licence d'attribution non commerciale Creative Commons - NoDerivatives 4.0 International [License](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).

Prix : €10.00
ISSN 1996-919

